

"Santé", le mot de la semaine

LE MOT DE LA SEMAINE - Lundi 7 avril, est la journée mondiale de la santé, demain, mardi 8 avril est la journée mondiale des ambulanciers. A cette occasion, Jean Pruvost revient sur le mot santé.



Jean Pruvost © Pascal Hausherr

[Retour sur le mot santé](#)

Etymologie du mot santé

Cette semaine est aussi marquée vendredi par une « *journée mondiale* » consacrée à une maladie à combattre de toutes nos forces, la maladie de Parkinson. Alors, aucun doute, le mot « *santé* » est bien **issu du latin**, se rattachant à l'adjectif latin « *sanus* », sain, bien portant physiquement ou moralement. Puis vient, toujours en latin, le substantif « *sanitatem* » santé physique ou mentale, déformé en français et aboutissant vers **1050** à « *santet* », le « t » final disparaissant vite. Il est évidemment presque naturel que lui soit associé dès son entrée en langue française un adjectif privilégié, la « *bonne* » santé. Même si dans l'absolu le mot « *santé* » concerne la **santé physique et mentale**, demander à quelqu'un s'il est en bonne santé c'est supposer qu'on s'inquiète de son corps et non de ses dérèglements mentaux.

Signalons au passage la formule « *sain de corps et d'esprit* » qu'on trouve déjà chez **Juvénal** au premier siècle avant Jésus-Christ, parfois encore donnée telle quelle en latin « *mens sana in corpore sano* », « *un esprit sain dans un corps sain* ». Au demeurant cette idée forte est déjà présente chez **Hippocrate** prônant cette harmonie à ne jamais perdre entre le corps et l'esprit. Profitons en pour souligner qu'à partir de l'adjectif français « *sain* », attesté lui aussi en **1050**, ont été rapidement créés des mots tels que « *malsain* », « *assainir* », mais aussi le « *sainfoin* », où il faut comprendre qu'il s'agit d'un foin « *sain* », pour nos vaches, entre autres herbivores. Attention cependant le « *saindoux* » n'est pas de cette famille, il vient

de l'ancien français « *saim* », s-a-i-m, synonyme de graisse, « *saindoux* » signifiant en fait « *graisse douce* ». Tous ces mots sont bien sûr présents dans notre premier dictionnaire français.

Définition du mot santé

La définition que propose **Richelet** pour « *santé* » soulève d'ailleurs une réalité qu'on ne remarque pas tout de suite mais qu'il signale en tout premier : « *SANTÉ Ce mot dans le propre n'a point de pluriel. C'est une belle & naturelle disposition du corps qui exerce les fonction avec excellence.* » Je ne vais évidemment pas vous souhaiter « *bonne santé* » au pluriel. Cependant Richelet fait observer à la fin de l'article que néanmoins « *ce mot a un pluriel lorsqu'il se dit entre amis qui boivent & se réjouissent & se marquent leur amitié en buvant les uns aux autres.* » Et d'ajouter un exemple : « *Les santés couroient à la ronde, à force de faire raison à ceux qui lui portoient des santez, il perdit le sens et la raison...* » On ne crie pas de fait « *santé* » avec un verre d'eau à la main.

Pour faire deviner le mot « *santé* », le verre levé : « *Régime de toasts* ». Ou encore « *Accompagne un bruit de verres* ». Plus concret : « *Ruine des médecins* » ou « *Garde du corps* ». Politique : « *Affaire d'état* », e accent aigu minuscule. Enfin « *Manque d'affections* », « *affections* » au pluriel bien sûr !